

NC: VAL D'AAZEY (LE)

SAINTE BARBE-S/GAILLO

Copie conforme  
Chapelle  
Original

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE LA REGION DE HAUTE-NORMANDIE

ARRETE - M.H. - 2006 - N° 02

portant inscription de la chapelle du château de Courtmoulin à Sainte-Barbe-sur-Gaillon (Eure) au titre des monuments historiques ;

**Le Préfet de la région de Haute-Normandie,**

Vu le code du patrimoine, livre VI , titres 1 et 2

Vu le décret n° 82-390 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des Commissaires de la République de région ;

Vu le décret n° 84-1006 du 15 novembre 1984 relatif au classement parmi les monuments historiques et à l'inscription au titre des monuments historiques ;

Vu le décret n° 96-541 du 14 juin 1996 portant déconcentration de certaines procédures relatives aux monuments historiques ;

Vu le décret n° 99-78 du 5 février 1999 modifié relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites (C.R.P.S.) et à l'instruction de certaines autorisations de travaux ;

La Commission Régionale du Patrimoine et des Sites de la région de Haute-Normandie entendue en sa séance du 20 octobre 2005

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDERANT que la chapelle du château de Courtmoulin à Sainte-Barbe-sur-Gaillon (Eure ), présente, notamment ses vitraux, un intérêt architectural et historique suffisant pour en rendre désirable la préservation ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1** - Est inscrite au titre des Monuments Historiques la chapelle du château de Courtmoulin en totalité,

située sur la parcelle n° 485 d'une contenance de 42 ca, figurant au cadastre section B ;

(30) 1955/10 MAI 2006

**ARTICLE 2** - Le présent arrêté, dont une ampliation certifiée conforme sera adressée sans délai au Ministre chargé de la Culture, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

**ARTICLE 3** - Il sera notifié au préfet du département, au propriétaire et au maire de la commune, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à ROUEN, le 11 MAI 2006

Le Préfet de Région  
Daniel CADOUX

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS  
 EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
 INFORMATISE

Service du Cadastre

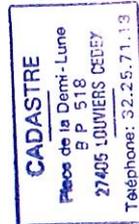
Departement :  
 27

Commune :  
 STE-BARBE-SUR-GAILLON (519)

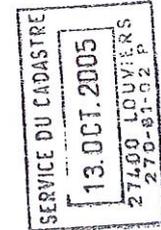
Section : 0B02  
 Echelle d'origine : 1/1250  
 Echelle d'edition : 1/2000  
 Date de l'edition : 12-10-2005

Numero d'ordre du registre de constatation :

Cachet du service d'origine :



Extrait certifié conforme au plan cadastral informatisé à la date :



A  
 Le  
 L'

